



Le prêt annuel des instruments de musique

Tarifs 2017-2018*

		Prêt d'instruments de musique à titre onéreux Tarif pour les Parisiennes et Parisiens	Prêt d'instruments de musique à titre onéreux Tarif pour les personnes ne résidant pas à Paris**
1	QF inférieur ou égal à 234 €	10€	13 €
2	QF inférieur ou égal à 384 €	12€	15 €
3	QF inférieur ou égal à 548 €	15 €	19 €
4	QF inférieur ou égal à 959 €	51 €	64 €
5	QF inférieur ou égal à 1 370 €	82 €	103 €
6	QF inférieur ou égal à 1 900 €	102 €	128 €
7	QF inférieur ou égal à 2 500 €	153 €	191 €
8	QF inférieur ou égal à 3 333 €	204 €	255 €
9	QF inférieur ou égal à 5 000 €	312 €	390 €
10	QF supérieur à 5 000 € et en cas d'absence de justificatif	440 €	549 €

* Sous réserve de modification de la grille tarifaire

**Les tarifs appliqués aux personnes ne résidant pas sur le territoire parisien sont majorés de 25%.